

CONSTRUCTION DU PARKING DE LA PROVIDENCE

Rue Ernest Cézanne - 05000 GAP

Maître d'Ouvrage : Ville de GAP

M. Le Maire

3, rue Colonel Roux - BP 92

05000 GAP

PC4 – Notice de présentation

PRESENTATION DE L'ETAT INITIAL DU TERRAIN

Le projet se situe sur le site de la Providence, entre l'avenue Guillaume Farel et la rue Ernest Cézanne.

Le site est aujourd'hui une zone de stationnement non aménagée ni règlementée d'environ 80 places.

Le terrain est fortement pentu avec une plate-forme à usage de stationnement non aménagée ni règlementée d'environ 80 places.

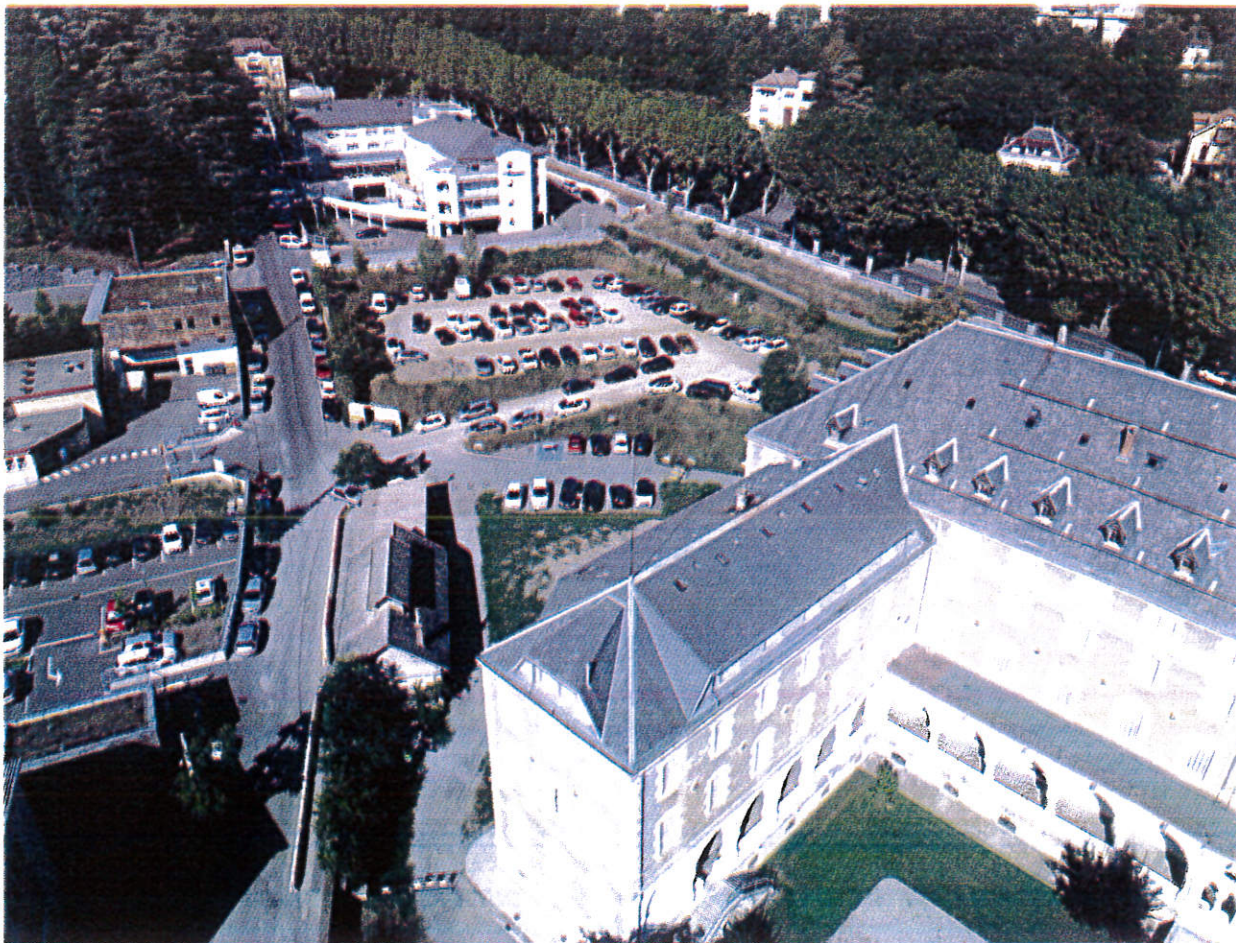
Quelques arbustes et talus enherbés occupent les parties en pente. Il n'y a pas d'arbre de haute tige présentant un intérêt et susceptible d'être conservé.

Le terrain dispose de 2 accès ; un accès libre principal rue Ernest Cézanne et un accès limité aux engins de sécurité incendie avenue Guillaume Farel.

Le terrain est bordé :

- Au Sud, par un bâtiment existant à simple rez-de-chaussée (démoli dans le cadre du projet), la rue Ernest Cézanne, puis le Centre Hospitalier
- A l'Est, par l'ancien couvent de La Providence,
- A l'Ouest, par l'EHPAD Jean Martin,
- Au Nord par l'avenue Guillaume Farel et son alignement d'arbres de hautes tiges

Le parc de stationnement va s'implanter à proximité immédiate et à la vue de l'ancien couvent de la Providence, bâtiment du XIXème siècle à l'architecture remarquable, organisé sur un plan en U et ouvert au Sud sur un vaste jardin d'agrément classique. Dans le respect et la mise en valeur de cette architecture remarquable, le projet de parc de stationnement semi-enterré sera le plus éloigné et le moins visible possible.



Vue aérienne du terrain actuel

PRESENTATION DU PROJET ET PARTI ARCHITECTURAL

Le projet a pour objet la construction d'un parc de stationnement. La configuration géographique du lieu permet d'envisager une solution semi-enterrée réduisant ainsi l'impact visuel de l'équipement.

Ce parc de stationnement comportera 701 places dont 473 places du R+0 au R+3 (parking public ville) et 228 places du R-1 au R-1 (parking CHICAS).

AMENAGEMENT DU TERRAIN et IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION :

L'aménagement du parc de stationnement sur 6 niveaux permet de réduire son emprise au sol et de l'éloigner le plus possible de l'ancien couvent tout en restant dans le gabarit de la côte maximale de 757.60 NGF au droit du pignon Est de l'EHPAD Jean Martin.

Le volume du projet ne sera pas perçu comme un bâtiment créant une dualité avec l'ancien couvent mais plutôt comme le soutènement d'un grand jardin horizontal.

Cette perception est accrue par le choix de matériaux naturels (bois et béton architectonique d'aspect pierres) pour les façades du parking et par les arbres de hautes tiges qui se développeront entre les 2 bâtiments.

TRAITEMENT DE LA CONSTRUCTION :

La toiture-terrasse végétalisée de 2500m² en belvédère sur la ville accueillera les chemins de promenade, des bancs, des aires de jeux et un solarium. Le niveau de la terrasse jardin du parking correspondra au niveau du Rez de chaussée de l'EHPAD La Providence. Un accès direct sera aménagé pour les résidents de l'établissement (niveau 757.60 NGF).

a) Les revêtements de façades :

- Claustra vertical bois,
- Béton architectonique d'aspect pierres,
- Large corniche en béton + lisse mains-courante (formant garde-corps),
- Allèges basses en béton lissé derrière les claustras bois (arrêt des véhicules),
- Imposte en béton lissé au-dessus des entrées,
- Menuiseries extérieures en aluminium (portes d'accès, locaux logistiques, façades ascenseurs),
- Edicule ascenseurs avec toiture et parois latérales en verre sur ossature métallique,

b) Les revêtements de sol :

Les voies d'accès et de sortie du parking ainsi que les trottoirs seront en enrobé avec signalisation horizontale réglementaire.

c) Les matériaux de la terrasse-jardin (végétalisé et planté) :

- Arbres de haute tige, massifs végétalisés, carrés potagers, pelouse,
- Cheminements piétonniers en stabilisé,
- Passerelle côté nord en liaison avec l'Avenue Guillaume Farel en serrurerie et platelage bois,
- Escalier Sud-Ouest avec emmarchement de béton bouchardé,
- Canisite avec clôture en panneaux grillagés (hauteur 1,40m) et revêtement de sol en sable,
- Espace avec jeux modulaire d'enfant et revêtement réglementaire en caoutchouc,
- Grilles de ventilation (désenfumage) en acier galvanisé,
- Lisses formant garde-corps en périphérie de la terrasse en serrurerie,
- Mobilier urbain (bancs et corbeilles) de type mixte bois / aluminium

Les Clôtures :

La terrasse-jardin du niveau supérieur sera clôturée sur les limites Nord et Ouest par une clôture en serrurerie (hauteur 1,80m) avec 3 portillons (hauteur 1,80m) en serrurerie (1 portillon côté Avenue G. Farel

au bout de la passerelle, 1 portillon en limite avec l'EHPAD, 1 portillon en haut du grand escalier côté Sud-Ouest)

Les accès Véhicules :

Les 2 accès principaux au parc de stationnement (parking public et parking CHICAS) se feront par le niveau bas rue Ernest Cézanne soit en provenance de la route de Veynes, soit en provenance de l'avenue du Général Charles De Gaulle.

Pour le parking public, les sorties se feront par les niveaux hauts, soit sur la rue Ernest Cézanne, soit sur l'avenue Guillaume Farel.

Pour le parking CHICAS la sortie se fera par la rue Ernest Cézanne.

Les sorties rue Ernest Cézanne permettront de rejoindre le centre-ville et les quartiers Sud de Gap.

La sortie avenue Guillaume Farel permettra de rejoindre le centre-ville, les quartiers Nord de la ville et également la route de Veynes. Cette configuration permettra ainsi de limiter la circulation en centre-ville pour les véhicules souhaitant se diriger directement vers la route de Veynes ou la route de Grenoble et de Briançon.

Les stationnements

701 places, réparties comme suit :

PARKING PUBLIC VILLE : 473 places du R+0 au R+3 (parking public), dont :

- 6 places pour véhicules électriques,
- 10 places pour personnes à mobilité réduite (2 à 3 places dédiées par niveau)
- Emplacements dédiés aux 2 roues.

PARKING CHICAS : 228 places du R-1 au R-2 (parking CHICAS), dont :

- 5 places pour personnes à mobilité réduite (2 à 3 places dédiées par niveau),
- Emplacement dédié aux 2 roues.

Les réseaux divers

Le bâtiment sera raccordé aux réseaux existants rue Ernest Cézanne.



Insertion du projet dans son environnement